

Délibération

Demande d'un crédit d'engagement de CHF 158'000.-
pour des aménagements et des travaux au centre
de voirie ainsi qu'à la salle Louis-Valencien

- Vu les articles 30, alinéa 1, lettre e) et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
- Vu les nouveaux engagements prévus dans l'administration communale,
- Vu la croissance du nombre de collaborateurs dans divers services et la volonté des autorités de garantir une utilisation optimale de l'espace disponible, sans sacrifier le confort ou la productivité,
- Vu la nécessité d'aménager de nouveaux espaces de travail, notamment la transformation d'un ancien atelier en espace de bureau,
- Vu les besoins d'agencement optimisés et modulables nécessaires afin de permettre une utilisation plus durable des ressources,
- Vu le plan canicule du canton de Genève, deux salles du bâtiment Louis-Valencien d'environ 95 m² chacune seront climatisées afin de garantir aux habitants de la Ville de Thônex des espaces de confort pendant des périodes de fortes canicules,
- Vu les coûts annuels induits par cette demande de crédit qui ont été évalués à CHF 36'700.- chiffre qui comprend les charges d'amortissement, le coût des travaux et les charges de financement de l'emprunt ;

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

décide

par 25 voix pour, soit à l'unanimité

1. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement de CHF 158'000.- pour financer :
 - la réalisation des travaux d'aménagement de bureaux dans la Mairie et dans le centre de voirie ;
 - l'équipement mobilier nécessaire pour optimiser les espaces de travail à disposition ;
 - la climatisation de deux salles du bâtiment Louis-Valencien pour répondre au plan canicule de canton de Genève
2. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
3. D'amortir la dépense de CHF 158'000.- au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique 0290.330 dès la fin des travaux qui sont estimés à 2025.



Thônex, le 27 mars 2024- MZ/ck

(DA-24-118) cm-26/03/2024